



CAP_A METIERS DE L'AGRICULTURE

SPECIALITE : VIGNE ET VIN

PAR APPRENTISSAGE

Du Ministère de l'Agriculture

OBJECTIFS MÉTIER

Dans les domaines viticoles, l'ouvrier viticole participe aux travaux du vignoble et du chai.

Il effectue les tâches dans la vigne : la plantation, la taille, les travaux en vert, les vendanges.

Au chai, il participe à la transformation du raisin en vin, puis à l'élevage du vin : en cuve, en barrique, en amphore.

Il entretient le matériel, les locaux, peut conduire le tracteur (suivant son âge).

Il est sous la direction du chef d'exploitation, du chef de culture et du maître de chai.

CONDITIONS D'ACCÈS

16-30 ans, 15 ans sortant de 3^{ème}

+ de 30 ans si personne en situation de handicap (RQTH)

Autre nous consulter

STATUT

Apprenti avec couverture sociale

Salaires compris entre 27 et 100 % du SMIC, (modulable selon convention collective)

Carte d'étudiant des métiers délivrée.

ADMISSION

Contrat d'apprentissage.

Dossier d'admission du CFA. Positionnements.

Diplôme accessible par la VAE

Possibilité de suivre la formation en attendant de trouver un employeur (3 mois), en fonction des places disponibles.

Aide à la recherche de contrat d'apprentissage

Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.

Entrées tout au long de l'année

DURÉE

420H par an en centre

2 ans modulables de 6 mois à 3 ans selon niveau scolaire et positionnements.

ALTERNANCE

1 semaine par mois au CFA en moyenne

- 12 semaines au CFA et 35 semaines en entreprise/an

- 5 semaines de congés payés/an

DIPLÔME

CAP_A Métiers de l'agriculture Spécialité vigne et vin (RNCP 40523 -JO/BO 29 07 2016) (Niveau 3) modulaire avec contrôle continu tout au long de la formation + une épreuve terminale.

Possibilité de VAA (Validation d'Acquis Académiques)

Délivrance possible du Certiphyto par équivalence

POURSUITES D'ÉTUDES

Brevet Professionnel ou Bac Pro en lien avec l'option.

Autres formations : sur dossier et dérogation.

FORMATION

Objectif : Le CAP_A Spécialité vigne et vin vous prépare à devenir ouvrier viticole .

Maillon clé à tous les stades du développement de la vigne, l'agent vitivinicole connaît le cycle végétatif de la vigne. Il sait utiliser et entretenir les agroéquipements nécessaires aux travaux viticoles.

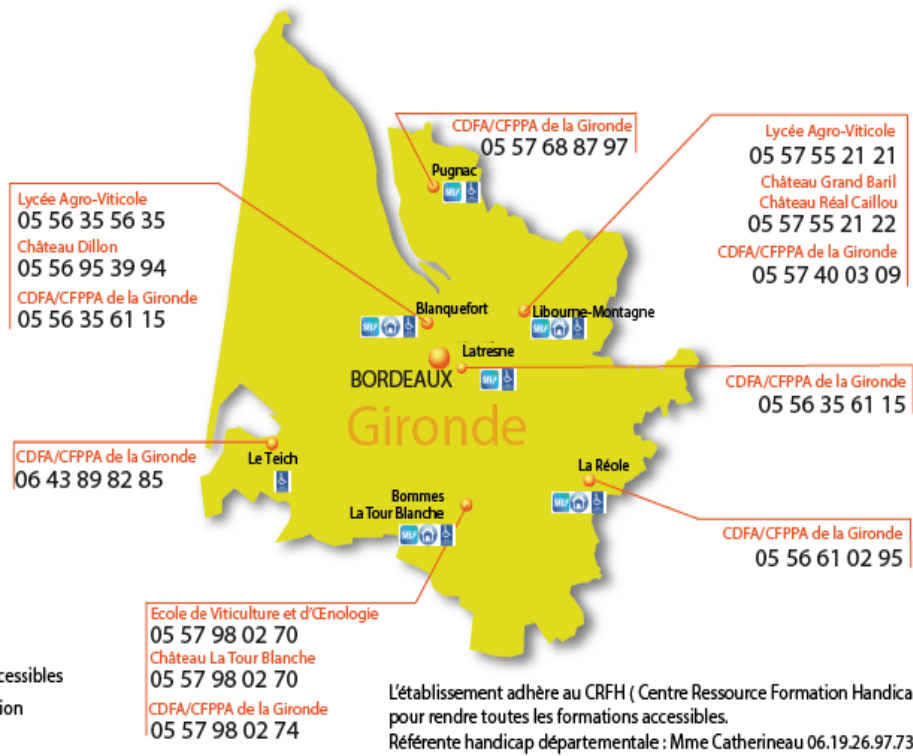
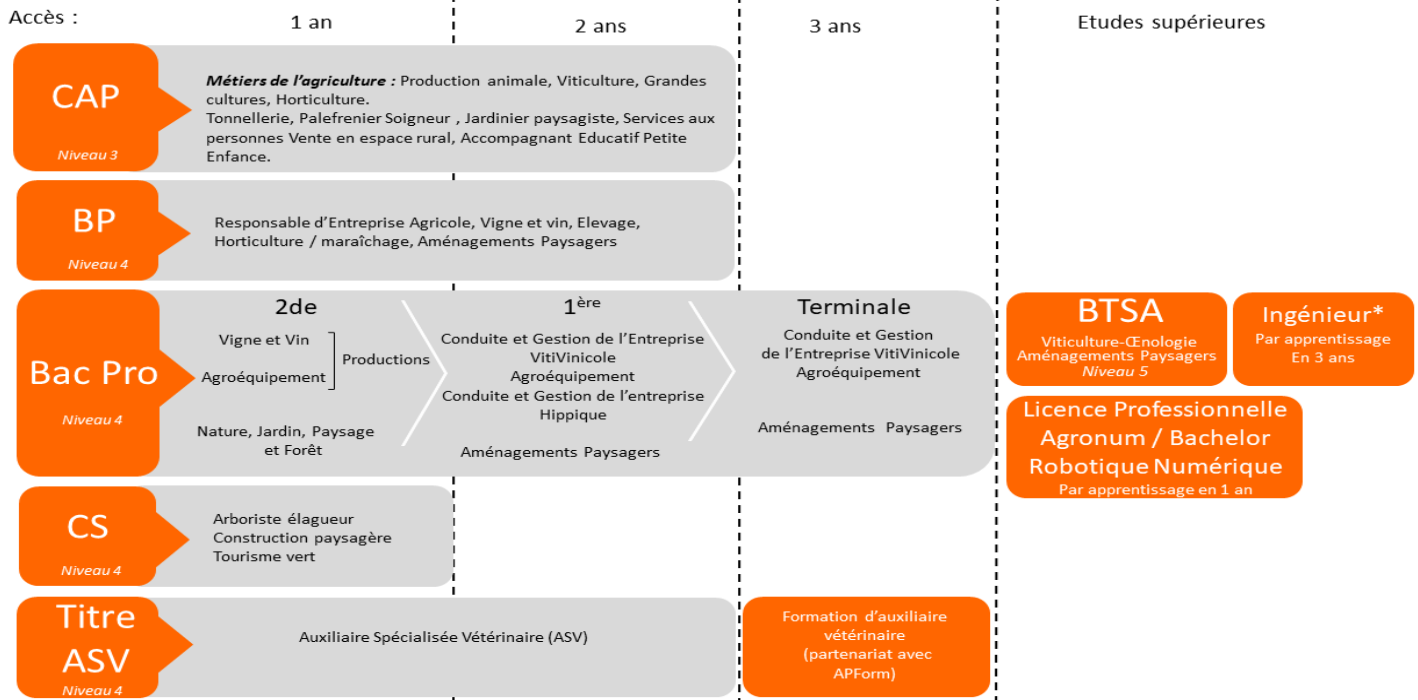
Principalement sur le terrain, l'agent vigneron ou le tractoriste apprécie le travail physique en extérieur.

Son activité varie au gré des saisons et demande autonomie et polyvalence

ENSEIGNEMENT

Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux. Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle. Interagir avec son environnement social. Réaliser des travaux sur les végétaux. Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement. Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments. S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Formations au CDFA Agricole de la Gironde



© VERSION MARS 2026 CDFA Agricole de la Gironde • Conception, réalisation, photos : service communication EPI LEFPA Bordeaux-Gironde
N° SIRET : 1933142420010 - N° déclaration d'activité : 7233P020333